



RELI-FEMMES

Bulletin de l'Association des religieuses pour la promotion des femmes (ARPF)

Dans ce numéro

Reli-Femmes poursuit sa réflexion sur la grande valeur de la solidarité. Dans ce numéro, nous témoignons de notre solidarité avec les femmes appauvries d'ici.

Nous communions à l'indignation de ces quelque mille femmes qui, le 10 décembre dernier, ont marché, bâillonnées, devant le Parlement d'Ottawa. Nous dénonçons la vulnérabilité des femmes assistées sociales, voulue par notre système.

L'auteure du Dossier, M^{me} Louise Dionne, se fait notre porte-parole, pour proclamer haut et fort que, devant l'amer constat de la pauvreté imposée aux femmes, il ne peut y avoir d'autre alternative pour nous, que la solidarité. Nous, les religieuses, nous ne sommes pas en reste dans l'engagement effectif et affectif avec les femmes appauvries de chez nous. Et ce choix est nécessairement politique.

Ensemble, avec les femmes, nous luttons contre la résignation et l'indifférence et nous bâtissons un monde solidaire !

Comité de rédaction

En mouvement

« Les femmes ne se tairont pas »

Le dimanche 10 décembre 2006, quelque 1000 femmes se sont rejointes à Ottawa pour protester collectivement contre les mesures prises par le gouvernement Harper à l'encontre des droits des femmes. Elles venaient de Vancouver, de Toronto, de Québec, de Montréal... Une bannière-affiche signée par 438 organismes dont l'ARPF ouvrait la marche. En solidarité, 18 organismes de 18 pays avaient écrit au gouvernement de Stephen Harper pour ce 10 décembre, jour anniversaire de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, des droits humains, dirions-nous.

Ce dimanche 10 décembre, à partir de la Cour suprême, les femmes ont marché, en silence, bâillonnées, devant le Parlement et se sont dirigées

vers la *Place des 5 Fameuses* érigée en mémoire de cinq femmes albertaines qui, en 1929, ont lutté pour que les femmes soient reconnues comme des personnes. En ce lieu symbolique, les marcheuses ont retiré leurs bâillons.



Chantal Locat de la CSQ

Manifestation devant le Parlement d'Ottawa, le 10 décembre 2006

Les femmes ont marché pour protester face au démantèlement de programmes visant la défense et la promotion des droits des femmes. Après avoir amputé de 43 % le budget de Condition féminine Canada, changé les critères de financement des organisations de femmes, refusé d'adopter une loi proactive sur l'équité salariale, annulé le programme national de services de garde, la ministre Beverly Oda a annoncé la fermeture de 16 bureaux régionaux de Condition féminine Canada. Le gouvernement manifeste ainsi sa détermination à couper les vivres aux groupes de défense des droits des femmes telles la FFQ et les tables de groupes de femmes.

Les femmes, nous comprises, n'ont pas les moyens de subir des reculs. De plein droit, elles continueront de résister, et nous avec elles, à toute attaque à la démocratie, à l'exercice de la citoyenneté des femmes.

Céline Beaulieu, CND



Édité trois fois l'an par l'Association des religieuses pour la promotion des femmes.

Le but de l'Association est de travailler, dans une perspective évangélique et selon les charismes des divers instituts, à la promotion des femmes - religieuses et/ou laïques - dans l'Église et dans la société.

Comité de rédaction :
Céline Beaulieu, CND,
Louise Bégin, CND
Suzanne Bolduc, FSP,
Madeleine Laliberté, RJM,
Camilla Martin, NDA,
Nicole Rivard, NDA,
Marina Tremblay, CND.

Collaboratrices régulières :
Les membres de l'Équipe de coordination,
Léona Deschamps, RSR,
Jeanne Gareau, SSA,
Rita Lafrenière, OSU.

Conception graphique et infographie :
Nathalie Tassé

Impression :
Imprimerie Maxime inc.

Expédition :
Suzanne Bolduc, FSP
et des bénévoles, secrétariat de l'ASMDM

Abonnement (taxes incluses)
Canada : 10 \$
Étranger : 13 \$

Reproduction permise sous réserve d'en mentionner la source.

Correspondance :
Louise Bégin, CND
15-B, rue des Frères Ouest
Québec (Québec) G1L 1G1
Tél. : (418) 628-0124
Télec. : (418) 628-5098



.....
MICHAUD, Jacinthe,
Conscience subalterne, conscience identitaire: la voix des femmes assistées au sein des organisations féministes et communautaires, Collection Études des femmes n° 8, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2005, 234 p.

.....
L'auteure de *Conscience subalterne, conscience identitaire* communique, à ses lectrices et lecteurs, les percutants défis de la pauvreté ainsi que le courage des femmes assistées de notre pays. En parcourant l'analyse de Jacinthe Michaud, nous découvrons que les rapports des organisations féministes et communautaires avec les assistées sont loin d'être égalitaires.

Dans le premier chapitre de son ouvrage, l'auteure circonscrit d'abord les fondements discursifs concernant la politique de Workfare, un programme ontarien d'intégration à l'emploi pour lutter contre les groupes de prestataires dépendants de génération en génération. Puis, elle présente ensuite la critique féministe des notions de « dépendance », de « réciprocité » et de « contribution » des femmes assistées.

Au deuxième chapitre, l'auteure rappelle brièvement la réglementation de l'aide sociale depuis 1920 et analyse la politique de Workfare adoptée en 1996. Après l'analyse de ce programme, elle constate que la judiciarisation de la vie des femmes assistées devient une régulation morale des personnes et renverse même les fondements des politiques d'assistance publique du Canada.

« La voix des assistées et leurs rapports avec les institutions » constitue le troisième chapitre abondamment ponctué d'extraits d'entrevues. L'auteure démontre bien que la perception qu'ont les femmes d'elles-mêmes s'avère indissociable de tous les regards hostiles qui

se posent sur elles et des situations humiliantes qu'elles vivent quotidiennement.

Il appert au quatrième chapitre que le mythe de l'assistée désorganisée imprègne toujours le discours des experts et circule librement dans les croyances populaires. Ainsi, l'action des femmes s'articule dans un rapport social déterminé et à travers des systèmes qui entretiennent leur vulnérabilité. Pour se faire entendre, les assistées doivent recourir à divers réseaux ou organismes de représentation et demeurent ainsi en périphérie.

Comme tous les partisans de Workfare répètent que l'aide sociale n'est pas un droit et que la politique fait du bénévolat la mesure du mérite des pauvres, le cinquième chapitre souligne l'importance des divers groupes pour négocier et intercéder en faveur des assistées victimes d'injustice. Pour survivre, l'assistée doit demeurer une femme devant faire appel et compter sur la solidarité des autres.

Au sixième chapitre, l'auteure fait ressortir la perte d'importants avantages sociaux et de santé essentiels à la vie des assistées et de leur famille du fait que le communautaire soit devenu à la fois terrain et objet des politiques publiques ontariennes. Au Québec, les entreprises d'économie sociale diffèrent du Workfare, mais à son avis, même si elles n'éliminent pas le statut de prestataire, les revenus des assistées sont encore insuffisants puisque le communautaire « tiers secteur » ne tient pas vraiment compte de la production domestique.

« Et dans tout cela... est-ce que la subalterne parle ? » La question de Jacinthe Michaud, à l'origine de sa recherche, devient une question qui nous invite, après la lecture des résultats de son analyse, à promouvoir la prise de parole de toutes les appauvries de notre milieu qui s'agitent à temps et à contretemps à la périphérie de nos organisations féministes.

Tissage de solidarité quand tu nous tiens !

L'axe « Solidarité » retenu pour l'actualisation de notre plan d'action 2006-2007 ne cesse de nous réveiller chaque matin avec des sollicitations de tous ordres : envoi de lettres, signature de pétitions, participation à des manifestations, rencontre de membres de nos parlements, prise de parole dans l'un ou l'autre diocèse, etc. Bien que quelques avancées finissent par être âprement gagnées, les nouvelles qui nous réveillent aussi chaque matin font trop souvent ressac à notre espérance et à notre utopie pour un Royaume de Justice et de Paix. Faut-il pour autant baisser les bras et laisser aux générations futures le soin de « remettre à l'endroit » ce « monde à l'envers » où l'exclusion devient systémique ? Et pourtant, l'année 2006 marquait le 25^e anniversaire de la ratification par le Canada de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes de l'ONU (CEDEF). Force est de reconnaître la tendance de nos gouvernements à déterminer finalement qui a droit d'exercer sa citoyenneté ; processus d'exclusion portant particulièrement atteinte à l'implication des femmes dans la société. Pensons aux coupures drastiques des programmes qui permettaient aux femmes de prendre leur vie en main en défendant leurs droits, au lieu de tendre la main pour recevoir la « charité ». Pensons aussi à nos sœurs les femmes autochtones qui peinent à se faire reconnaître comme citoyennes ayant des droits humains ; elles ne cessent de solliciter notre solidarité. N'oublions pas les femmes

immigrantes et celles des minorités visibles. Celles-ci demandent depuis plusieurs années que leur apport dans la société québécoise soit mieux connu et reconnu. La nomenclature des droits bafoués pourrait se faire très longue mais longue aussi pourrait être la représentation des ressources humaines, psychologiques et spirituelles des femmes dans notre société. Elles ne sont pas que... pauvres et exclues. Notre regard féministe nous provoque à faire table rase de nos préjugés pour découvrir leur capacité de relever la tête en toute dignité et intégrité et y donner foi.

À cet effet, le document « Femmes assistées sociales : la parole est à nous ! » publié par le Front Commun des Personnes Assistées Sociales du Québec (FCPASO) en novembre 2006 fait état de leur courage et de leur détermination ainsi que de leur capacité à faire advenir un monde meilleur. Faire alliance avec les forces vives de toutes ces citoyennes est sans doute un moyen privilégié pour vivre notre solidarité dans un réel partenariat en écho à « L'hymne à la beauté du monde » porté par la Charte Mondiale des Femmes pour l'humanité. Ainsi, en prenant au sérieux une solidarité qui se vit dans l'égalité, nous controns la culture de l'exclusion qui, dans les politiques gouvernementales, touche particulièrement les femmes.

Solidarité aussi avec celles et ceux qui risquent la parole pour rappeler à l'État la responsabilité qui lui incombe dans la gestion des services

universels tels que santé, logement, environnement, juste partage des richesses à travers des salaires décents et une prise en compte du travail invisible, etc. Solidarité d'autant plus nécessaire que, selon l'idéologie dominante, les personnes qui défendent le bien commun sont parfois perçues comme les grandes responsables de l'immobilisme économique et social. Parallèlement, un processus de valorisation des diverses formes de philanthropie dans un contexte d'appauvrissement donne à penser. Un tel phénomène laisse appréhender la désresponsabilisation de l'État et ce, au profit de la privatisation des services, du communautarisme, du dépannage, des comptoirs alimentaires, des guignolées, des petits déjeuners à l'école, etc. Réduites à ce champ d'assistance, les femmes ne peuvent plus exercer leur citoyenneté parce qu'exclues des lieux de participation et de décision.

Dans ce contexte politique et économique, le « comment être solidaires avec les appauvries d'ici ? » sollicite notre réflexion en tant que citoyennes membres de communautés religieuses. Tant dans le choix de nos lieux d'implication que dans la manière de partager les avoirs et les biens, comment rester vigilantes pour ne pas devenir complices du préjugé néolibéral et patriarcal qui s'impose localement et mondialement de telle sorte que toutes et tous n'ont pas leur place à la table d'une véritable démocratie participative ? En tant que membres de l'ARPF, la parole est à nous aussi !

Parcours solidaires



Louise Dionne

Membre du Centre justice et foi
et du Comité d'action contre le trafic
humain interne et international
(CATHII).

Plusieurs femmes éprouvent quotidiennement des humiliations et des atteintes à leur dignité parce qu'elles vivent en situation de pauvreté. Elles subissent des inégalités issues du sexisme et du capitalisme. Ces discriminations sont encore plus lourdes lorsqu'elles s'accompagnent de situations liées à des problèmes de santé mentale, à la violence, au racisme ou à la ségrégation.

LA PAUVRETÉ IMPOSÉE AUX FEMMES

Toutes sources confondues, le revenu moyen des femmes correspond à 70 % de celui des hommes. En 2000, la proportion de femmes ayant un revenu inférieur au seuil de faible revenu était de 20 %, soit une femme sur cinq, alors qu'il n'est que de 11 % pour les hommes.

Les revenus d'emploi des femmes sont inférieurs à ceux des hommes. En 2001, le revenu total moyen

pour les femmes de 15 ans et plus atteignait 21 286 \$, comparativement à 33 117 \$ pour les hommes. Ces écarts s'expliquent en raison de la discrimination salariale, mais aussi à cause de la précarité des statuts d'emploi des femmes. En l'an 2000, les femmes occupaient plus de 67 % des postes à temps partiel et plus de 52 % des postes temporaires. Elles représentaient deux tiers des personnes salariées au salaire minimum et, en 2004, 55 % d'entre elles cumulaient plusieurs emplois.

Les femmes représentent la moitié des prestataires de la Sécurité du revenu. Parmi elles, 43,6 % ont la responsabilité d'au moins un enfant. Ces familles vivent dans la crainte de voir arriver la fin du mois sans revenu suffisant pour nourrir les enfants. Ces situations sont encore plus accablantes pour les femmes cheffes de familles monoparentales dont le taux de pauvreté est près de 30 %.

Pour les femmes immigrantes, la pauvreté est souvent source de violence conjugale et d'exploitation. Environ une femme immigrée sur 10 est sans revenu. Leur revenu moyen en 2000 était à 1 520 \$ de moins que celui des Québécoises de souche et celui des femmes appartenant à des minorités visibles était inférieur de 3965 \$. Les politiques d'immigration sont inadéquates pour sortir ces femmes de la pauvreté; par exemple, les règlements du parrainage les privent de services qui les forcent à dépendre de leurs conjoints, ce qui les rend vulnérables à la violence.

La grande pauvreté vécue par les femmes autochtones est accablante. En 2000, le revenu moyen des femmes autochtones était le plus faible soit d'environ 16 500 \$.

Les femmes âgées vivent aussi dans la pauvreté. Beaucoup d'entre elles ne disposent pas d'épargne-retraite. En 2001, le taux de pauvreté des femmes de 65 ans vivant seules était de 34,8 % comparativement à 2,3 % chez les hommes.

HISTOIRES SOLIDAIRES

Le difficile constat de la pauvreté imposée aux femmes suscite souvent un sentiment d'indignation et parfois une certaine résignation. Cependant, certaines optent pour s'engager avec elles. C'est le choix qu'ont fait, entre autres, trois religieuses. Elles ont accepté de partager leurs expériences solidaires.

À l'écoute de l'autre

Monique Ferland, SMNDA, est intervenante à la Maison Marguerite, un centre d'hébergement à court terme pour femmes en difficulté. Elle apporte un suivi aux femmes qui ont quitté le centre. Elle a observé les difficultés vécues par ces femmes dont plusieurs souffrent d'un problème de santé mentale, de dépression profonde et parfois de dépendance. Ces femmes vivent aussi la violence conjugale ou familiale à laquelle s'ajoutent des problèmes de santé physique, de logement. Certaines vivent de l'itinérance mais aussi de l'isolement. D'autres manquent de compétences de base telles que la lecture ou l'écriture, ce qui augmente leur anxiété. La maladie mentale, à elle seule, est souvent source de pauvreté. Ces femmes ont peu de moyens. Cela a pour conséquence de différer leur retour à une vie « normale » et retarde leur guérison.

Par ses interventions, Monique Ferland assiste les femmes dans leurs démarches. Sa solidarité s'exprime

dans l'acceptation de l'autre : la laisser suivre son rythme, prendre du temps pour créer un lien de confiance mutuelle afin qu'elle soit en mesure de bâtir en elle-même la confiance qui lui permettra de s'engager vers une autonomie affective et sociale durable.

Solides ensemble

Depuis 1967, Berthe Marcotte, PSA, réside aux Habitations Jeanne-Mance, au cœur d'un des quartiers les plus pauvres de la province. Ce premier HLM construit au Québec loge 788 familles, ce qui représente 1700 personnes et regroupe plus de 70 nationalités.

Pour Berthe, la solidarité s'exprime dans son sens étymologique, c'est-à-dire « être solide ensemble », ce qui veut dire soutenir la prise en charge par la collectivité. Ensemble avec plusieurs résidentes, il y a eu, d'abord, la création d'une association de locataires puis d'un jardin communautaire, la lutte pour le maintien des cours de français, la participation à la table de concertation du quartier. En 1996, la création d'un comité d'emploi a permis d'interpeller les institutions et les commerçants pour favoriser l'embauche des jeunes et des moins jeunes vivant dans le quartier. Ainsi les jeunes des Habitations ont eu accès à 17 emplois au complexe cinématographique voisin. Berthe est aussi engagée auprès des familles.

L'intervenante croit à la force d'une collectivité qui crée des alternatives pour la construction d'un monde meilleur. La solidarité se vit par la création de lieux d'entraide et d'appartenance.

Participer avec elles

L'expérience solidaire de Lise Lebrun, CSC, rend compte d'une solidarité qui se vit au jour le jour avec et par les femmes. Très jeune, elle observe les situations d'inégalité vécues par sa mère. D'abord solidaire de cette



Berthe Marcotte, PSA, Monique Ferland, SMNDA, et Lise Lebrun, CSC, (Table Ronde, ARPF, Montréal, 18 novembre 2006)

dernière puis des femmes, elle oriente son cheminement pour que les femmes déterminent leurs propres solutions et participent à leur mise en œuvre. Dans la foulée de la désinstitutionnalisation des personnes psychiatriquées durant les années 1960, elle réfléchit avec d'autres membres de la famille Sainte-Croix à un projet d'accueil pour les femmes qui se retrouvent à la rue. De ce processus de réflexion collectif, une famille d'ac-

cueil est conçue, afin de susciter la participation des femmes à la conquête de leur autonomie.

Au cours des années 1980, dans une démarche de discernement collectif, Lise participe à la création d'une coopérative d'habitation. Plus qu'un lieu d'hébergement, c'est un milieu de vie qui permet aux femmes exploitées et victimes de violence de partager, d'échanger et d'apprendre ensemble. Une petite coopérative de huit unités est mise sur pied avec un parti pris pour les femmes appauvries.

Ce témoignage traduit une solidarité participative et collective. Tel est le choix de Lise Lebrun : vivre avec les femmes en situation d'exploitation et de pauvreté.

CHOISIR LA SOLIDARITÉ

Le choix d'être solidaire avec les femmes vivant des situations de pauvreté provient souvent de l'indignation qui provoque un engagement devant l'injustice. Il peut être la source d'une participation active auprès des femmes sur le terrain. Il peut aussi être politique comme c'est le cas au Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASO) qui dénonce les politiques gouvernementales québécoises appliquées en matière d'aide sociale et de lutte à la pauvreté. La Marche du pain et des roses en est un autre exemple. Ne serait-ce que parce que la réalité sociale nous pousse à réagir, il importe de lutter contre la résignation et de refuser l'indifférence. Il faut choisir la solidarité.



Plusieurs régions apportent des informations fort intéressantes sur diverses activités concernant les femmes. Quels que soient les volets ouverts : social, ecclésial, politique, économique, il y a une ardeur dans l'engagement des différentes équipes pour semer des graines d'espérance et oser avancer, tranquillement, contre vents et marées. Souhaitons que le courage de ces vaillantes équipes tienne bon pour continuer d'être ferment d'Évangile dans cette humanité dont les blessures prennent nom d'exploitation et d'injustice. C'est alors que la solidarité peut prendre tout son espace pour devenir encore plus visible chez nous et ailleurs.

Mauricie - Centre-du Québec - Lanaudière

Le phénomène de l'hyper sexualisation est notre thème principal, et notre dossier s'enrichit de l'apport de photos publicitaires fort révélatrices. Le partage d'expériences, de sessions et de documentation permet de creuser un nécessaire questionnement. Quatre d'entre nous ont également participé avec intérêt au Colloque sur l'ordination des femmes, ce qui nourrit un autre volet. Nous avons la joie d'accueillir quatre nouvelles membres, tout en déplorant un départ causé par le déménagement.

Source : Rita Lafrenière, OSU

Québec

La libéralisation et ses effets dans le travail et la vie des femmes

Dans la continuité de leur travail de l'an dernier portant sur le bien commun et les enjeux de la privatisation, en lien avec les valeurs justice et solidarité de la Charte mondiale des femmes, les membres de l'ARPF, section Québec, se sont rassemblées une centaine avec leurs invitées. Cette autre dérive de la mondialisation affecte de façon spécifique les femmes dans leur travail et dans leur vie. Pour aborder cette problématique, elles ont fait appel à deux personnes-ressources : M^{me} Nancy Burrows, coordonnatrice de la FFQ, responsable du dossier « Femmes et mondialisation » et Mme Clara White, économiste et politicologue. Celles-ci ont présenté une synthèse des effets néfastes de l'état néolibéral qui s'installe progressivement. Avec l'état néolibéral, le politique est contaminé par l'économique; les inégalités se recréent et se renforcent. Nous assistons à une transformation du rôle et de la mission de l'État. Beaucoup de pouvoirs sont sacrifiés sur l'autel du profit et de la rentabilité. Les luttes pour consolider les droits des femmes se heurtent à cette transformation du rôle de l'État : difficulté à obtenir l'équité salariale, érosion des services publics et alourdissement de la tâche des femmes, brèche dans l'accès à la syndicalisation, féminisation du

travail à bon marché, marchandisation du corps des femmes, etc.

Les femmes perdent du terrain et sont confrontées à de nouveaux défis. Il faut réagir avec force et ténacité contre les effets nocifs du néolibéralisme parce qu'ils vont à l'encontre de la protection efficace et responsable du bien commun, ce qui inclut la défense et la promotion des droits des citoyennes et des citoyens.

Source : Myriam Pelletier, SCQ.

Le 20 novembre, les sœurs de Québec accueillent M^{gr} Pierre-André Fournier, évêque auxiliaire, pour un échange sur la lettre de la CRC et les réactions des évêques ainsi que sur le rôle des religieuses dans l'Église. Les participantes ont exprimé librement leurs opinions sur la reconnaissance de l'égalité des femmes, le partenariat et le dialogue. M^{gr} Fournier souhaite que nous nous enrichissions mutuellement par le dialogue.

Source : Madeleine Blais, SFB

Estrie

Que faisons-nous ? Pourquoi sommes-nous ensemble ?

En novembre, nous vivions la première activité intercommunautaire. Un après-midi de réflexion, avec sœur Denise Brunelle, CND, sous le thème Artisans et artisanes de la création avec Dieu, réunissait plus de 80 personnes, laïques et religieuses de différentes communautés.

Deux membres étaient à la journée organisée par CATHI, le 22 novembre. L'interrogation de la journée : « Quel refuge pour les femmes victimes de trafic et de traite ? » a créé des moments très riches d'informations, d'expériences partagées, d'échanges avec des personnes occupant des fonctions et des responsabilités différentes dans la société.

Source : Béatrice Anctil, CND

Montréal

Le 18 novembre 2006, une belle assistance de 50 personnes, membres et invitées, venues vivre une grande journée de solidarité avec les femmes appauvries. L'animation a été réalisée par des intervenantes qui ont su nous interpeller pour saisir ce que peuvent vivre des femmes qui subissent des situations absolument int-



Nicole Jetté, SA, et Mme Annie Valérie du FCPASQ, (Table Ronde, ARPF, Montréal, le 18 novembre 2006)

nables. Compassion et colère se sont entremêlées. Il est difficile de tolérer cela quand la cause d'une telle misère est connue.

Quel fut le fruit de cette journée ? Des personnes sont résolues de faire quelque chose pour aider les femmes appauvries d'ici.

L'ARPF Montréal dit merci à Nicole Jetté, SA, et à M^{me} Annie Valérie, toutes deux du Front commun des personnes assistées sociales du Québec, à Monique Ferland, SMNDA, à Berthe Marcotte, PSA, et à Lise Lebrun, CSC.

Source : Jeannine Cornellier, SNJM

Chez les Ursulines, sur le trafic

Depuis deux ans, l'ARPF a ciblé audacieusement le trafic, et le 22 avril dernier, un partenariat s'est constitué, formidablement réussi. Composé de membres de l'ARPF, de représentantes de la condition féminine diocésaine, de la Table de concertation des femmes, des Ursulines hôtesse et de nombreuses communautés religieuses diocésaines et québécoises, ce réseautage a permis cent vingt et une inscriptions.

Cette journée a demandé un investissement majeur d'énergie convaincue et pleine d'espérance. La cause valait bien cet effort. Les enjeux actuels et vitaux pour les femmes et les enfants trafiqués exigent un engagement à changer le monde et à faire respecter les valeurs de la Charte mondiale des femmes. La CRC, par l'intermédiaire de M^{me} Francine Cabana et de M. Jean Bellefeuille, répond partiellement à ce cri. Nul doute que la pionnière, sœur Auréa Tessier, soutient toujours la cause. Cette formation à la fois prenante, dérangement et motivante trouve un écho dans de nombreuses évaluations comme celle-ci : « J'ai appris beaucoup de choses qui m'aideront à garder le

cœur ouvert, inquiet, mais désireux de s'impliquer. » Cette opinion reflète la mouvance de l'esprit d'audace qui a transcendé la journée. Le terreau fertile, malgré la diffi-



culté du thème, est une grâce tangible qui aura un suivi prometteur sur le lobbying.

Source : Rita Lafrenière, OSU

Colloque sur l'accès des femmes aux ministères ordonnés

Le colloque « L'accès des femmes aux ministères ordonnés dans l'Église catholique : une question réglée ? » est un sujet qui suscite beaucoup d'intérêt. Organisé par le Centre justice et foi en partenariat avec le Centre Saint-Pierre, L'Autre parole, et Femmes et ministères, il s'est déroulé les 27 et 28 octobre, 2006. Heureusement pour nous, les femmes, la recherche et les expérimentations se poursuivent toujours au sein du catholicisme. Huit femmes expertes, tant en théologie qu'en sociologie, ont su décrire la situation des femmes engagées en Église et apporter, sur l'accès aux ministères ordonnés, des arguments basés sur la Bible, l'encyclique *Pacem in terris* et le texte conciliaire *Gaudium et Spes*.

Baptisés, sommes-nous fils et filles de Dieu de la même manière, avec un caractère baptismal authentiquement égal ? Question à se poser et à approfondir en vue d'une réponse qui soit à la satisfaction des enfants de Dieu, hommes ou femmes.

Dans le contexte actuel, à regret, des jeunes femmes trouvent d'autres espaces que les lieux institutionnels pour vivre leur foi. La voie du dialogue œcuménique et interreligieux constitue pourtant un enrichissement en faveur de l'égalité et de la réconciliation entre les hommes et les femmes en Église.

Source : Obéline Thérberge, AMJ du groupe Saguenay-Lac-Saint-Jean.

ERRATA - Deux erreurs se sont malencontreusement glissées dans le numéro de novembre. Bernadette Germain, d'Abitibi, est une SASV non une CND. De plus, la photo qui accompagnait l'écho de Rimouski représente le groupe régional du Saguenay-Lac-St-Jean. Mille regrets.

Fruit du féminisme brésilien

Quelle formidable avancée pour les féministes brésiliennes qui obtiennent enfin une loi beaucoup plus sévère contre les agresseurs de femmes ! Une sociologue ayant participé à l'élaboration de la rédaction de cette nouvelle loi estime que le machisme et le paternalisme confortent les hommes à dominer et à se penser au-dessus des lois. Bravo pour cette décision courageuse de changer les choses qui doivent l'être !

Congrès du féminisme musulman

Un congrès international a eu lieu à Barcelone, en novembre dernier. Des femmes instruites, ayant relu le Coran, estiment que l'Islam ne doit pas justifier des pratiques faisant des femmes des êtres inférieurs, même si les hommes détiennent le contrôle exclusif de l'interprétation du Coran. Ça promet des remous nécessaires !

Bazar du Chaïnon

Cette année a vu se dérouler le 25^e anniversaire du Bazar annuel. De fort belles solidarités permettent d'héberger des femmes en difficulté. 671 d'entre elles, l'année dernière, ont eu cette chance de connaître une lueur d'espoir. À soutenir, comme les organismes du même genre dans nos régions.

Lectures inspirantes

- ▶ Le talentueux Marek Halter, après sa trilogie Sarah, Tsippora et Lilah, récidive avec l'étonnant Bethsabée paru en 2005 et le surprenant Marie. Que va-t-il dire de Marie-Madeleine? De quoi griller de suppositions et d'impatience.
- ▶ 17 ans après le magnifique et volumineux *Le XX^e siècle des femmes*, la féministe Florence Montreynaud publie une mise à jour remaniée et complétée : *L'aventure des femmes, XX^e-XXI^e siècle*, qui inclut des Québécoises. Indispensable !
- ▶ Benoîte Groult publie à 86 ans *La touche étoile sur le vieillissement*. Avec sa verve proverbiale et son talent, elle ne vieillit pas, elle embellit l'univers des femmes.
- ▶ Pour qui peut lire couramment en anglais, Joan Chittister écrit une chronique hebdomadaire sur le site ncr.org : *From Where I Stand*. Aussi, la lecture de *Au cœur du monde* par la même auteure est particulièrement à recommander.

Lynda Lemay offre *Ma signature*

Les textes de cette prolifique chanteuse portent un regard perspicace sur notre monde de femmes. L'une des chansons de ce nouvel album parle de la maladie d'Alzheimer. À écouter si possible.

Rita Lafrenière, OSU

Leadership et solidarité

À la rencontre des 20, 21, 22 mai 1994, un menu copieux attend les 59 participantes réunies chez les Sœurs de la Providence, à Cartierville.

Au cœur de cet exercice, le Projet d'orientation 1994-1996. Le thème du programme, *En recherche d'alternatives avec d'autres*, se ramifie en quatre sous-thèmes dont l'un, *Femmes et leadership*, est à l'étude ce week-end avec la participation de M^{me} Lucie Bélanger, responsable du volet formation, et de Lorette Langlais, SBC, animatrice invitée. Une révision de notre procédure d'assemblée figure à l'ordre du jour. Les participantes s'engagent donc de bon gré dans une démarche axée sur le consensus. Les sentiments autant que les idées reçoivent une attention respectueuse. Cette expérience de leadership au féminin s'avère bénéfique.

Céline Dubé, CND, présidente sortante, a dressé un bilan exhaustif des années 1986 à 1994. Un document qui témoigne de l'esprit et des réalisations de son mandat de huit ans à la première présidence de l'Association issue du groupe de travail. L'assemblée dépose une motion de remerciements et de félicitations à Céline Dubé ainsi qu'à Rita Ruel, SSCH, conseillère sortante. Une célébration de Pentecôte clôt la session. « Nous formons une communauté nouvelle de solidarité et de partage », dit le texte. La présidente élue, Françoise Gagnon, NDBC, animera « cette communauté ».

Notons qu'à ce moment de son évolution, l'ARPF compte 83 répondantes de 51 congrégations religieuses, réparties dans six provinces canadiennes : Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick, Saskatchewan, Manitoba, Alberta.

Jeanne Gareau, SSA